



# LAIZON'S COUNTRY

## PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19

L'activité reprend et nous avons tous hâte de nous retrouver.

Pour faire face aux risques sanitaires liés à la circulation du COVID 19, il est nécessaire de respecter un certain nombre de règles et recommandations. Un protocole sanitaire strict sera donc mis en place lors des cours :

- Désinfection des mains dès l'entrée dans la salle et dès que cela est nécessaire ou lavage des mains avec du savon (du gel hydro-alcoolique sera à votre disposition).
- Port d'un masque obligatoire dans la salle avant et après chaque cours. La country étant assimilée à une activité sportive, le masque pourra être retiré dans la zone de danse mais vous devrez le garder avec vous pour le remettre facilement.
- Ne pas s'embrasser ou se serrer la main (le sourire à travers les yeux !).
- Respecter les distances d' 1mètre minimum entre les danseurs.
- Une feuille de présence devra impérativement être émarginée dès l'entrée dans la salle pour répondre aux exigences réglementaires dans le cadre de la surveillance des cas contacts (l'association devra être en mesure de donner les coordonnées des personnes présentes en cas de demande de la part des autorités sanitaires).

**ATTENTION** : Nous serons contraints de devoir refuser l'accès de la salle aux danseurs sans masque (pour les étourdis, des masques jetables seront en vente).

Nous savons pouvoir compter sur votre discipline collective pour respecter ces gestes barrières, car ce n'est que dans ces conditions que nous pourrons maintenir les cours.

Ces dispositions restent modifiables en fonction des décisions des autorités compétentes, en cas d'amélioration ou d'aggravation de la situation.

Les membres du Bureau du Laizon's Country vous remercient par avance et se réjouissent de vous revoir bientôt.